

Conseiller-ère technique EDD & politique de la ville	
Lieu d'exercice	- DSDEN des Vosges
Titre(s) professionnel(s) requis	- CAFIPEMF souhaité (ou à défaut, engagement à le passer)
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Loyauté institutionnelle, disponibilité ; - Sens du travail en équipe, dans une dimension partenariale - Connaissance du système éducatif, de ses enjeux et des programmes ; - Capacité à inscrire son action dans le champ partenarial, en respectant les prérogatives de chaque institution (conseil départemental, associations <i>etc.</i>) ; - Connaissances théoriques et pratiques en EDD et maîtrise des problématiques et enjeux de la transition écologique ; - Maîtrise des problématiques et enjeux de la politique de la ville ; - Capacité à aider et conseiller, ce qui inclut des compétences de médiation, de négociation, de créativité et d'organisation intégrant les finalités pédagogiques ; - Capacité à concevoir, organiser, conduire et évaluer des actions et des formations, dans le respect des textes réglementaires ;
Missions	<p>Le/la conseiller-ère technique exerce ses activités sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'Inspecteur adjoint au Directeur académique (échelle des deux degrés)</p> <p>1. Mission « politique de la ville »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner au plan départemental : les actions des différents groupes de travail des quartiers politique de la ville, les actions des comités des contrats de ville, les actions des comités des PRE et des CLAS - Représenter le DASEN dans les comités de pilotage départementaux des nouveaux contrats de ville, dans les comités de pilotage des PRE et dans les comités de pilotage des CLAS <p>2. Mission d'éducation au développement durable (EDD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les écoles et les établissements dans la mise en œuvre des orientations de la circulaire n° 2019-121 du 27 août 2019 - Co-piloter avec l'IENA le groupe de travail départemental EDD et gérer le site départemental EDD - Co-piloter avec l'IENA le dispositif « DSDEN verte » et assurer son fonctionnement pédagogique et logistique - Concevoir et conduire des actions de formation auprès des enseignants - Coordonner, évaluer et assurer le suivi des projets EDD et participer aux actions EDD - Animer la plateforme départementale EDD et maintenir la dynamique départementale EDD - Participer à la réflexion relative à la labellisation E3D premier degré - Travailler en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental - Assurer le lien avec les partenaires EDD (Conseil départemental, Chambre d'agriculture, Parc National et régional des Ballons des Vosges et associations conventionnées)

- Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur l'IEN Adjoint au Directeur académique (03.29.64.80.44.)